



CHALLENGE RMPRO CROSS 2021-2022



TAMERVILLE



Les clubs organisateurs :

LA VALOGNAISE

EC MONTEBOURG

UC BRICQUEBEC



Règlement :

Le Challenge RMPRO Cross est organisé et parrainé par le Comité d'Organisation de Cyclo-Cross en Cotentin. Il a pour objectif de venir en soutien technique et matériels aux clubs locaux afin d'organiser et de pérenniser des épreuves de cyclo-cross dans le Cotentin.

1- Le challenge RMPRO Cross est ouvert à tous les coureurs licenciés à la Fédération Française de Cyclisme pour les catégories :

- Minime garçons (nés en 2008-2009)
- Minime filles (nées en 2008-2009)
- Cadet (nés en 2006-2007)
- Cadette (nées en 2006-2007)
- Junior Homme (nés en 2004-2005)
- Junior Femme (nées en 2004-2005)
- Espoirs Homme (nés en 2000- 2001-2002-2003)
- Sénior Homme - Elite pro,1,2,3 et série départementale (nés en 1999 et avant)
- Sénior Femme (nées en 2003 et avant)
- Master Homme et Femme de plus de 40ans (nés en 1982 et avant).

Un classement général sera établi par addition de points sur les 4 épreuves et il sera remis un maillot de leader au 1^{er} de chaque catégorie.

Le 1^{er} du classement général devra porter le maillot de leader RMPRO Cross lors des compétitions.

2- Pour la saison 2021-2022, 4 épreuves compteront pour le Challenge RMPRO Cross :

- Valognes le 10 octobre 2021
- Portbail sur Mer le 06 Novembre 2021
- Tamerville le 02 janvier 2022
- Flamanville le 23 janvier 2022

3- La grille de points sera établie de la façon suivante :

- Il sera attribué un nombre de points correspondant à la place du jour.

Le 1^{er} = 1 point, 2^{ème} = 2 points, 3^{ème} = 3 points etc.... A partir de la 18^{ème} place et pour tous les coureurs abandonnant, 18 points seront attribués. Cette attribution de point, s'appliquera sur les classements :

- Minimales (garçons et filles),
 - Cadettes,
 - Cadets,
 - Juniors hommes,
 - Séniors, Espoirs et Masters hommes,
 - Juniors, Séniors et Masters femmes.
- Le vainqueur du Challenge RMPRO Cross sera celui ou celle qui aura totalisé le moins de points sur l'ensemble des 4 épreuves.
 - En cas d'ex-aequo, le partage sera effectué comme suit :
 - Le compétiteur ayant participé aux 4 épreuves,
 - La meilleure place de la dernière épreuve,
 - Le plus jeune des 2 compétiteurs.

- Une pénalité de point sera appliquée aux compétiteurs et pour chaque catégorie, n'ayant pas participé à une ou plusieurs épreuves :
 - 20 pts par épreuve
 - 10 pts en cas de sélection régionales ou nationales.

4- L'ordre d'appel des coureurs s'effectuera :

- Par tirage au sort pour la 1^{ère} épreuve,
- Dans l'ordre du classement général puis tirage au sort,
- Dans l'ordre du classement général de la Coupe de Normandie, puis dans l'ordre du classement général et enfin par tirage au sort pour la final à Flamanville.

5- Récompenses :

- Une coupe et une gerbe sera remis au 1^{er} de chaque catégorie du classement général final.
- Une dotation de 1000€ sera distribuée à l'issue de la finale à Flamanville selon la grille ci jointe.

	Seniors et Master		Espoirs	Junior		Cadet	
	Homme	Femme	Homme	Homme	Femme	Homme	Femme
1	50	50	35	25	25	25	25
2	40	40	25	20	20	20	20
3	30	30	20	15	15	15	15
4	25	25	10	10	10	10	10
5	20	20	8	8	8	8	8
6	15	15	8	8	8	8	8
7	10	10	6	6	6	6	6
8	10	10	6	6	6	6	6
9	8	8	6	6	6	6	6
10	8	8	6	6	5	5	5

Responsable du Challenge RMPRO Cross :

- Matteo RUET
E-mail : matteo.ruet@bbox.fr
Tél. : 07-69-36-26-17
- Michaël LEMARDELE
E-mail : cyclocrossencotentin@outlook.fr
Tél. : 06-70-57-38-13